

PROGRAMME D'ACTION 2013 - 2018



SAUVONS L'EAU!

ET SI NOUS DÉSIMPERMÉABILISONS ?

Patrice PAUTRAT – Chargé d'Intervention
Délégation Rhône-Alpes

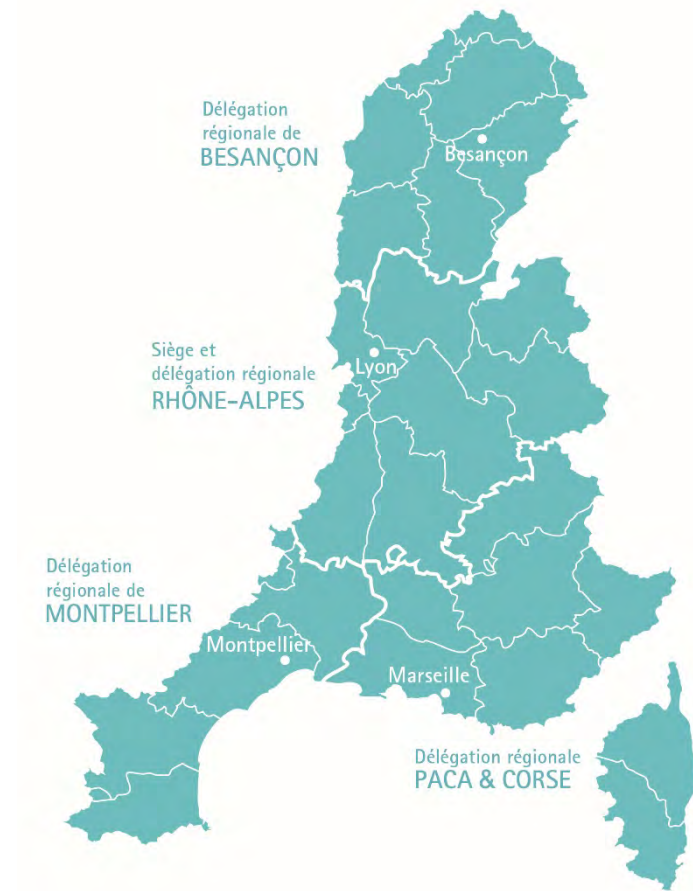
L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Assurer une mission de service public

- **Un établissement de service public**, qui relève du Ministère du développement durable.
- Une mission inscrite dans le cadre de la Directive européenne sur l'eau, transposée en droit français afin d'atteindre **le bon état des eaux superficielles, souterraines et côtières en 2015**.
- Un système économique fondé sur **la perception de redevances**, qui permettent de **financer des actions** (400 M€ par an) participant d'une gestion durable des ressources en eau.
- Une intervention sur les bassins hydrographiques Rhône-Méditerranée et de Corse, géographie qui fonde une communauté de l'eau autour d'intérêts communs et **d'un défi partagé : sauver l'eau !**

L'agence Rhône Méditerranée Corse

- Deux bassins hydrographiques : Rhône Méditerranée et Corse
- 14 millions d'habitants
- 25 % du territoire français
- 20 % de l'activité agricole et industrielle nationale
- 13 000 km de cours d'eau
- 360 collaborateurs
- 4 délégations régionales



Pourquoi l'agence de l'eau promeut l'infiltration de l'eau de pluie

Objectif initial : réduire le volume d'eaux pluviales dans les réseaux unitaires

Mais d'autres avantages :

- **Économiques** : sur le fonctionnement des stations d'épuration, sur les volumes des bassins d'orage...
- **Préparent les villes au changement climatique** : recharge des nappes, réduction de la température des îlots de chaleur...
- **Améliore la qualité de vie** : espaces verts végétalisés, maintien de la biodiversité...

Une politique reprise dans 2 documents stratégiques : le PBAC et le SDAGE

Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique :



- Favoriser la rétention d'eau en privilégiant la réinfiltration
- Retenir l'eau dans le territoire en désimperméabilisant
- Compenser à hauteur de 150% l'imperméabilisation en zone urbaine, par la création de dispositifs d'infiltration et de réduction du ruissellement

Un politique reprise dans 2 documents stratégiques : le PBAC et le SDAGE

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux :

3 objectifs généraux :

- **Eviter l'imperméabilisation nouvelle des sols** – documents d'urbanisme en amont de l'ouverture de zones à l'urbanisation
- **Réduire l'impact des nouveaux aménagements** – transparence hydraulique en favorisant l'infiltration et/ou la rétention à la source
- **Désimpermeabiliser l'existant** – compenser à hauteur de 150% les surfaces nouvellement ouvertes à urbanisation

Des financements pour promouvoir cette politique

- En 2013 (10M€) puis 2014 (20M€) sous forme d'appels à projets (~180 projets) : **Financement à 50% des projets d'infiltration ou de réutilisation**
- Intégration au programme d'intervention depuis le Comité de Bassin du 1^{er} octobre 2015 - **financement à 50%** des travaux de :
- **désimperméabilisation** de surface imperméabilisée existante permettant la déconnexion des eaux de pluie du réseau unitaire pour infiltration ou réutilisation.
- **déconnexion** des eaux de pluie du réseau unitaire pour infiltration ou réutilisation.
- **déconnexion pour infiltration ou traitement des eaux pluviales strictes** rejetées dans un [milieu sensible](#),

Exemples de projets financés

Zéro rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement pour 700 logements supplémentaires

→ QUI ?

La ville de Besançon (25),
120 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

350 000 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 175 000 €.



Avec la mise en place de chaussées réservoirs, d'une noue centrale, d'un espace vert creux ainsi que de massifs drainants lors de la rénovation de la caserne Vauban en 700 logements d'habitation, la ville de Besançon vise « zéro rejet » d'eau de pluie dans le réseau unitaire. Ces solutions de stockage et d'infiltration permettront de contenir la pluie centennale et l'imperméabilisation du site sera réduite de 70 à 55%.

Exemples de projets financés

Désimperméabilisation et infiltration pour le parking Raynouard

→ QUI ?

La ville de St-Maximin-la-Ste-Baume (83), 2 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

350 000 €, dont 36,46% financés par l'agence de l'eau, soit une aide financière de 127 600 €.



Le fractionnement du parking Raynouard par des noues enherbées avec de la prairie méditerranéenne facilite l'infiltration des eaux pluviales. L'utilisation de matériaux spécifiques pour les voies piétonnières et les stationnements permet de réduire l'imperméabilisation aux seules voies de circulation.

Exemples de projets financés

Désimperméabilisation des berges du Rhône

→ QUI ?

La ville de Laveyron (26),
2 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

242 210 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 121 105 €.



Le remplacement d'un terrain de basket et d'un parking en enrobé par un amphithéâtre de verdure perméable et d'un parking herbagé permet d'infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe.

La mise en place d'une esplanade récupérant les eaux de pluie et de noues permettant leur infiltration est également prévue. Ces aménagements entraînent la désimperméabilisation d'une surface de 900 m².

Exemples de projets financés

Toiture végétalisée, infiltration et réutilisation des eaux pluviales de bâtiments publics

→ QUI ?

La ville de Charbonnières-les-Bains (69), 5 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

Ecole : 90 000 €, dont 50% financés par l'agence de l'eau, soit une aide financière de 45 000 €.

Centre technique : 70 000 €, dont 50% financés par l'agence de l'eau, soit une aide financière de 35 000 €.



Charbonnières-les-Bains a réalisé des travaux permettant de déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement mais aussi de réaliser des économies d'eau.

La toiture de l'extension de l'école élémentaire a été végétalisée. Une cuve de stockage de 6 000 l a également été installée pour récupérer les eaux pluviales des toitures existantes. L'eau de pluie ainsi récupérée sera utilisée pour l'arrosage. 450 m³ d'eau potable par an sont ainsi économisés.

Une noue permet l'infiltration de l'eau de pluie des voiries au niveau du futur centre technique. L'installation d'une cuve de 10 000 l permet également de récupérer les eaux de pluie des toitures et de la réutiliser pour le lavage du matériel et des véhicules des services techniques.